

Extrait de la Montre de 1481 pour le canton de Fouesnant

« *Et au-dessous de soixante livres, auront brigantines si faire le peuvent, ou paletot, arc et trousse ou jusarme, et cheval selon leur puissance.* » (Ordonnance de François II, duc de Bretagne)

« *Le présent livre est le mémoire et rapport de la monstre générale des gens d'armes, de traicts et autres gens de guerre, nobles et ennoblis, et autres tenans fiefs et héritaiges nobles et subjects aux armes de l' évesché de Cornouailles, tenûe et faicte à Carhaix par noble et puissant le sire du Pont et de Rostrenen et nobles escuyers Bertrand de Lanros et Yvon de Tréanna sieur de Monros, et chascun commis à ce, du duc nostre souverain seigneur. Présent maistre Jehan Lodic procureur de Cornouaille, tenûe et faicte à Carhaix par noble et puissant le sire du Pont et de rostrenen et nobles escuyers Bertrand de Lanros et Yvon de Tréanna sieur de Monros, et chacun commis à ceux, du Dite nostre souverain seigneur. Présent maistre Jehan Lodic procureur de Cornouai!les commis du duc pour rapporter et faire enregistrer par escript la dicte monstre, en faisant laquelle, faicte par nous dicts seigneurs les commissaires, pris et eûs le serment des nommés ci-après et chacun de servir bien et loyaulment le duc nostre souverain seigneur contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir. Faict à Carhaix le quatriesme et cinquiesme jour de septembre, mil quatre cent quatre vingt-ung.* »

Les nobles des chastellenies de Concq-Fouesnant et de Rosporden.

Alain Morvan, pour le mineur de Rospiec, en brigandine et vouge.
Guillaume le Stanguer, idem.
Priou le Goff, en brigandine et javeline
Roland Lesandevéz, par Guillaume Lesandevéz son fils, en brigandine et javeline.
Guillaume Cariou, en brigandine et vouge.
Jehan du Bot, archer en brigandine.
Hervé le Rousseau, en brigandine et vouge.
Laurent le Rousseau, archer en brigandine.
Bertrand Martret, par Yvon Tanel, archer en brigandine.
Jehan Guillou, par Dom Jamet Provost, idem.
Louis le Digloerec, par Jehan son fils, archer en brigandine et vouge.
Jehan le Conquer, pour luy et sa mère, archer en brigandine.
Jehan de Kerouant, parce qu'il est vieil, il a fait comparoir Guillaume Le Gall, archer en brigandine.
Jehan Thebaut, archer en brigandine.
Jacques Lesmaës, idem.
Mahé Soubis, idem.
Jehan Keranrais, par Jehan la Combarde, idem.

Les nobles de Perguet-Banodet.

Alain de Lesaudevez, en brigandine et vouge. Raoulle Gallay, idem.

Les nobles de Pleven.

Jehan de Kerguet, archer en brigandine et o luy, Yvon Servan, idem.
Louis Kergos, en brigandine et vouge.

Les nobles de Locaman.

Jehan Provost, archer en brigandine.

Janlet de Pestivien, en brigandine et vouge.

Les nobles de St. Evarzec.

Jacob du Bot, archer en brigandine.

Archives Municipales (Rennes) Archives anciennes - Affaires militaires

Brigandine : Vêtement de protection fait d'un pourpoint doublé de lames de fer porté par les archers, arbalétriers, coutilliers, guisarmiers, javeliniers et vougiers, toutes gens à pied incapables de posséder une armure de plates.

À gauche: Fantassin coiffé d'un chapel de fer, vêtu d'une brigandine à manches renforcées de lames d'acier.

À droite: Javelinier coiffé d'un chapel de fer de la forme ultime de son évolution et vêtu de la brigandine à crevés verticaux (mi - XV siècle)

